

**PCW**

45 Boulevard Marcel PAGNOL
06130 GRASSE - FRANCE
Tel : +33 (0)4 92 42 35 00 Fax: +33 (0)4 92 42 35 19
Site : www.pcwfrance.com Mail : info@pcwfrance.com

Fiche Technique**CELERI ESSENCE**

Fournisseur PCW

Référence : CELERI ESSENCE

1 - DONNEES TECHNIQUES

I.N.C.I. : Apium graveolens seed oil
Nom botanique : Apium graveolens L.
Description : Obtenue par distillation à la vapeur d'eau des fruits d'Apium graveolens L.
Origine MP : 100% Naturelle (source Végétale)
Utilisation de la substance / mélange : Usage industriel seulement
Application : Parfums / Cosmétiques / Arômes
Taux d'utilisation max. recom. : -
Ref article : CES-1

1.1 - DONNEES ANALYTIQUES

Aspect : Liquide
Couleur : Jaune pâle à jaune-brun
Odeur : Pénétrante, épicée
Densité 20/20°C : [0.867 ; 0.908]
Indice de réfraction n (20/D) : [1.472 ; 1.490]
Pouvoir rotatoire en ° : [+48 ; +78]
Taux peroxides mmol/l : -
Point d'ébullition en °C : -
Point éclair en °C (coupelle fermée) : 53

1.2 - DONNEES ANALYTIQUES SPECIFIQUES

Plomb (Pb) : <3 ppm
Cadmium (Cd) : <1 ppm
Arsenic (As) : <1 ppm

2 - DONNEES REGLEMENTAIRES COSMETIQUES

CAS N° : 8015-90-5 / 89997-35-3
AFNOR / ISO : /
Reg. 1223/2009 & mod. : Voir certificat
Allergènes SCCNFP List : Voir certificat

CELERI ESSENCE

IFRA :	Restreint (50th Am.)
CMR (Reg. 1223/2009/CE) :	Voir certificat
Statut kosher :	Certifié
Statut Halal :	Produit se conformant aux préceptes religieux
ISO 16128 :	L'Indice Naturelle : In= 1. L'Indice d'Origine Naturelle est : Ino= 0.
ISO 9235 :	100% pur et naturel

2.1 - DONNEES REGLEMENTAIRES AROMES

Allergènes alimentaires (Reg. 1169/2011 / CE) :	Aucun
Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) :	Ne provient pas / ne contient pas d'OGM
Encéphalopathie Spongiforme Bovine (ESB) :	Pas de risque d' ESB ou d'EST puisque aucune matière d'origine animale n'est utilisée dans les différents stades du procédé de fabrication.
Statut légal (Reg. 1334/2008/CE) :	Préparation aromatisante
Certificat d'alimentarité :	Respecte les exigences des Règlements 1334/2008/CE & 872/2012/CE
Ionisation :	Non soumis à un traitement d'ionisation

4 - TRANSPORT - MANIPULATION - STOCKAGE

Durée de conservation :	12 mois, gardé selon les conditions de stockage.
Tunnel codes ADR :	D/E
Code douanier :	3301 29 41 00

4.1 - STOCKAGE

Stockage :	Stocker à température ambiante (25°C max.) dans son emballage d'origine, bien rempli, fermé hermétiquement, à l'abri de l'air et de la lumière.
------------	---

Transport :

Transport par route ADR/RID :	1197 EXTRAITS, LIQUIDE, 3, III
Transport Maritime IMDG :	1197 EXTRAITS, LIQUIDE, 3, III
Polluant Marin :	Non
Transport Aérien IATA :	1197 EXTRAITS, LIQUIDE, 3, III

CELERI ESSENCE

LEGISLATION :

NDSL/LES (Canada - Non-domestic Substances List) : Non listé
LIS / DSL (Canada) : Listé
AICS (Australian Invent. Chem. Subs.) : Listé
PICCS (Philippines) : Listé
NZIoC (New Zealand) : Listé
TSCA (Toxic Substances Control Act - USA) : Listé
IECSC (China) : Listé
NEPA (China) : CB3480182
JECFA n° : Non listé
COE (Council of Europe) : 52n
FLAVIS : Non listé
FEMA : 2271
FDA : 182.20
ISHL (Japan) : Non listé
ENCS (Japan) n° : Non listé
TCSI (Taiwan) : Listé
KECI : KE-26863
EINECS (EU) : 289-668-4
RIFM - ID N° : 381-H2.12
C.A.S : 8015-90-5 89997-35-3

Étiquetage :



AH1 Danger par aspiration 1



ED12 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2

EHA1 Dangers pour le milieu aquatique - aiguë 1

EHC1 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 1

FL3 Liquides inflammables 3

SC12 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2

SS1 Sensibilisation cutanée 1



H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240+P241 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P310+P331 - En cas d'ingestion: appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir.

P302+P352 - En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau et au savon.

P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la Réglementation locale / régionale / nationale / internationale.